

Amendements proposés par Bernard Lachet (adhérent n° 0016581)

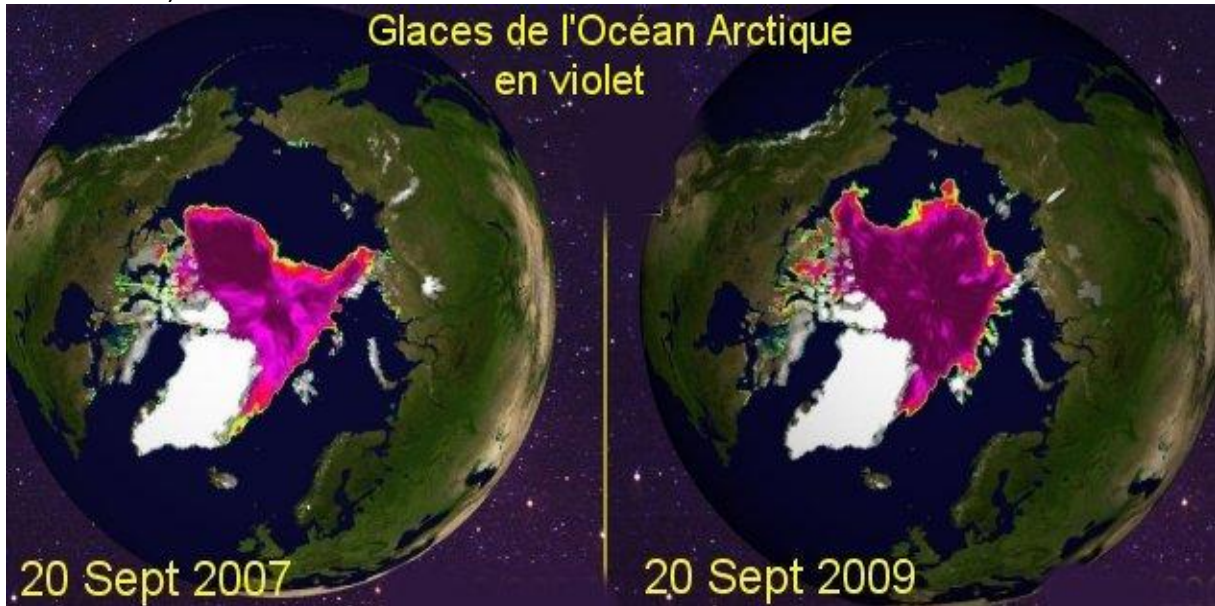
Préambule

Supprimer « du climat, ».

Justification :

« elle en porte une part de responsabilité »

S'il est fait allusion au discours alarmiste du Président Sarkozy à New York, il est ici question de la responsabilité de présenter notre pays comme adhérent à la thèse hyper médiatisée du changement climatique qui est **très contestée** (rien moins que 145 publications dans des revues scientifiques spécialisées parues depuis trente ans – voir fichiers joints MornerInterview, Jaworowski et Bonnet d'âne) et manifestement très contestable :



(d'après The Cryosphere Today – Université de l'Illinois)

§ 2-11 Energie et climat

Supprimer « et climat » dans le titre.

Remplacer « La crise climatique » par « L'imminente pénurie des ressources énergétiques fossiles » dans la première phrase.

Remplacer « les émissions de gaz à effet de serre » par « la consommation de ces ressources » dans la deuxième phrase.

Justifications :

Habituellement, la communauté scientifique se saisit spontanément des sujets de recherche importants et recourt à l'évaluation par les pairs, des **scientifiques** cooptés sur des critères académiques, pour faire émerger des résultats aussi probants que possible. Il peut lui arriver d'adopter un paradigme ultérieurement remplacé par un autre grâce aux connaissances nouvellement acquises. C'est suite à une demande formulée par le G7, des « **politiques** » (confrontés aux dissensions de la communauté scientifique et dont on peut comprendre le légitime souci de disposer d'avis d'experts fiables), que l'ONU a fait créer le GIEC en 1988 par deux de ses instances : l'Organisation Météorologique Mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Ses membres ont été nommés par les Autorités **politiques** des pays représentés dans ces deux institutions.

- La page d'accueil de l'OMM signale discrètement la parution du 4^e rapport du GIEC.

- Celle du PNUE invite « Signez la pétition pour le climat », recommande « Copenhague scellons l'accord » et propose une version synthétique du dernier rapport à destination du public sous le titre « Climat en péril » (étrange militantisme de la part d'une institution de l'ONU !).

- Celle du GIEC lui-même rappelle « Le GIEC a pour mission d'évaluer, sans parti pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique qui nous sont nécessaires pour mieux comprendre les fondements scientifiques des **risques** liés au **changement climatique** d'origine **humaine**, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuations. ». Ainsi, en pleine « controverse », le GIEC est **a priori** prié de considérer **implicitement** que l'activité « humaine » **entraîne bien** un « changement climatique » et que ce changement climatique **fait effectivement courir** des « risques ». Exprimés sous une forme aussi **contraignante**, ces objectifs **imposent de facto** de **considérer comme acquis** les résultats qui justifieraient de les poursuivre ! Comment se fait-il que sa mission n'ait pas été « d'étudier **d'abord l'éventuel** impact impact de l'activité humaine sur le climat et, **uniquement en cas de mise en évidence** de cet impact, d'étudier **ensuite** les **éventuels** risques qui pourraient en découler pour, **enfin**, proposer des stratégies de gestion de ceux qui seraient avérés » ?

Les premiers rapports du GIEC citaient des études défavorables à la thèse du changement climatique ; il n'y est plus fait la moindre référence dans le dernier. On comprend que certains de ses membres les plus éminents aient démissionné au motif que ses travaux n'avaient plus **rien à voir avec la science** ! Par ailleurs, tout en saluant leurs talents respectifs, je rappelle que Jean-Louis Etienne est médecin, que Yann Arthus-Bertrand est photographe, que Nicolas Hulot est reporter... Même Claude Allègre n'est que géologue ; quant à Jean-Marie Le Pen et Philippe Devilliers ils ne sont pas qualifiés pour s'exprimer sur ce thème. Un sommaire calcul de statistique basé sur les valeurs mentionnées dans un article de la revue Research*eu (voir fichirt CarboneAfricain) et sur l'hypothèse béate d'optimisme d'un coefficient de variation attaché à ces estimations qui n'excéderait pas 10 % montre que le risque de se tromper en prétendant que l'activité humaine fait augmenter le bilan annuel en CO₂ atmosphérique est deux fois plus élevé que le risque de mourir pris par un joueur de roulette russe !

Par contre, les mêmes politiques étaient déjà parfaitement conscients de l'**épuisement** inéluctable à relativement court terme des **ressources énergétiques fossiles**. Or, il se trouve que cet épuisement appelle une gestion de ces ressources **aussi drastique** que celle qu'il aurait fallu adopter pour se prémunir contre les conséquences dramatiques mais **strictement hypothétiques** dont ils s'efforcent de persuader l'opinion qu'elles seraient imputables aux émissions de CO₂ dues à l'activité humaine. **Les faits étant têtus**, dès que l'opinion saura qu'on lui a présenté comme avérées des prévisions alarmistes qui **restent l'objet** d'une **controverse** scientifique (**a fortiori** s'il est démontré qu'elles sont **infondées**), elle risque de retirer un peu plus la confiance qu'elle accordait aux politiques (voire aux scientifiques) et, peut-être, se montrer plus **réticente** à l'égard de mesures de **restrictions** accompagnées d'une campagne de communication **mensongère** que si on lui avait simplement dit la **vérité** : « il n'y a bientôt plus de ressources énergétiques fossiles, il faut **précieusement les économiser** en attendant d'avoir **trouvé** comment les **remplacer** sans compromettre l'avenir de l'humanité et de son **environnement** » ! Nul besoin de fomenter une usine à gaz (à effet de serre !) de désinformation captieuse pour persuader l'opinion qu'il est urgent de **gérer la pénurie des combustibles fossiles** et de se préparer à l'augmentation de leurs prix, voire aux tickets de rationnement, même si elle est actuellement plus disposée à restreindre sa consommation au nom d'une escroquerie de communication plutôt que sous la contrainte !

Décidément, les politiques sont plus soucieux de la **perception** que le public aura de leurs actions que de leur **pertinence**. À cet égard, il me semblerait judicieux prendre quelques dispositions internes pour que, en contrepartie de la libre expression qui leur est accordée, les **responsables**, les militants ou les adhérents du MoDem à qui des personnalités compétentes et pédagogues **expliqueraient** clairement pourquoi certaines de leurs convictions (en particulier « écologiques ») sont **infondées** les fassent **spontanément évoluer** plutôt que de s'y accrocher en brandissant la menace de lutte fratricide et stérile dès lors que leur point de vue ne serait **pas retenu**, ce qui, à ce jour, nous a conduit à soigneusement **éviter** les sujets programmatiques sensibles...

Au troisième alinéa, supprimer « éolien, » et supprimer « non hégémonique ».

Justifications :

Les éoliennes apportent une **pollution visuelle majeure** pour un **apport énergétique insignifiant**. Il n'y a pas à faire du secteur nucléaire un cas particulier. L'hégémonie à proscrire est celle du corps des ingénieurs des mines sur tout le secteur de l'énergie qui induit un risque de collusion entre contrôleur et contrôlé par le mode d'affectation actuel à ses postes clés.

§ 4-3 Recherche et Innovation

Ajouter le paragraphe suivant : « Restaurer l'indépendance intellectuelle des chercheurs relevant des instances d'expertise institutionnelle à l'égard de leurs Autorités de tutelle. Veiller à ce qu'ils ne soient jamais en situation d'être juges et parties des critiques qui leur sont adressées. Veiller à ce que les membres ayant voix délibérative au sein d'instances d'évaluation ou de proposition de travaux de recherche répondent tous à la définition que la norme AFNOR NF X 50-110 donne de l'expert.

Justifications :

La recommandation d'énoncer des résultats de travaux de recherche « en tenant compte des attentes » extérieures qui figure dans certains contrats de plan est une véritable porte ouverte à des **falsifications** de données ou de résultats que d'aucuns ont déjà franchie.

Beaucoup de « groupes d'expertise pluraliste » ou organisations non gouvernementales comptent dans leurs rangs des membres auxquels la **compétence**, l'**indépendance** et la **probité** font parfois défaut.